

SAINT PAL DE SENOUIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
06 AVRIL 2014

RECTIFICATION

Suite à une erreur dans les comptes rendus de l'installation du Conseil municipal, lire dans la liste des conseillers **William** Malfant.

BUDGETS 2014

Suite aux travaux de préparation de la Commission des Finances le 02 avril 2014 et à la présentation des documents budgétaires, sont approuvés à l'unanimité Budgets 2014 (Commune, Ccas, Section, Eau et Assainissement). Tous les chiffres seront à retrouver dans le bulletin municipal.

TAUX COMMUNAUX

Pour suivre la courbe de l'inflation, les taux communaux sont augmentés. De plus la baisse des bases d'imposition (surtout la CFE anciennement Taxe Professionnelle) et des compensations engendrent une perte de 434 euros pour la commune. La prévision de la baisse des dotations de l'état laisse présager aussi d'une baisse des recettes. Le Conseil Municipal étudiera toutes les possibilités pour limiter le plus possible les augmentations pour ne pas pénaliser les habitants de la Commune. Cette année, malheureusement, cela n'a pas été possible.

TH : 14.33%

TFB : 7.11 %

TFNB : 61.40%

CFE : 24.37%

DEBROUSSAILLAGE

Les Conseillers Municipaux élaborent le programme débroussaillage des chemins qui vont débiter.

FOSSES

Un programme fossés sera étudié à l'automne.

VISITE DE LA COMMUNE (chemins, routes, rues, villages, réseau d'eau)

Une visite de la Commune avec les nouveaux élus est prévue le samedi 12 avril.

FEU D'ARTIFICE

Le Conseil approuve le principe du feu d'artifice offert par la commune à l'occasion de la Fête Patronale du 24 août 2014. Entreprise retenue : SODIP.

REPAS DES AINES

Le Conseil Municipal se penche dès à présent sur l'organisation du repas des aînés d'octobre 2014 pour retenir un traiteur à la date voulue.

CLOCHER EGLISE

Après présentation du rapport de surveillance du clocher, le Conseil Municipal approuve le devis de réparation de la cloche usée par le battant. Des aides seront recherchées.

SALLE DES FETES

Les demandes d'utilisation de la salle ont été étudiées.

APERITIF ET REMERCIEMENTS

Le dimanche 13 avril le nouveau conseil issu de la liste « Défense des intérêts de Tous » se présente à la population au cours d'un apéritif à la salle des fêtes à partir de 11 heures 30. Toutes les personnes qui ont des attaches avec St Pal sont les bienvenues.

COMMISSIONS COMMUNALES

Les personnes désireuses de travailler dans les Commissions Communales peuvent se faire connaître auprès du Maire, des Adjoints ou des Conseillers. Cette participation serait un plus pour l'équipe municipale et la Commune. Merci.